

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#6
SEPTEMBRE
2016

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.6

DOSSIER

« *Smartcity GO !* »

Voir la ville à travers
le numérique : la Métropole
intelligente se cultive

p.15

POINT D'INTERROGATION

« Comment se connecter
au réseau en fibre optique ? »

p.16

REGARDS CROISÉS

Insertion en Maison du Rhône :
sociabiliser avec l'action sociale

CÔTÉ
INSTITUTION

03

LA DATA DU MOIS

Quelle rentrée pour les collèges ?

04

ACTUS

Actualités septembre 2016. Agenda septembre/octobre 2016

06

DOSSIER

Voir la ville à travers le numérique : la Métropole intelligente se cultive

11

D'HIER À AUJOURD'HUI

Numérique et collège, une vieille histoire...

CÔTÉ
RÉALISATIONS

12

EN ACTION

Le visage exemplaire, car solidaire, de l'insertion

14

HORS LES MURS

Liaison Lyon-Montréal : « l'affaire est ketchup »

15

POINT D'INTERROGATION

« Comment se connecter au réseau en fibre optique ? »

CÔTÉ
AGENTS

16

REGARDS CROISÉS

Insertion en Maison du Rhône : sociabiliser avec l'action sociale

18

C'EST PRATIQUE

Animer une réunion : de la technique et de la pratique

19

EN PERSONNE

Valérie Andres : « On ne naît pas mère, on le devient »

20

INFOS DU PERSONNEL

21

LES ASSOS

22

EXPRESSIONS SYNDICALES

CONTRIBUTEURS

**Direction Prospective et dialogue public**

Pascale Fougère

Délégation Développement solidaire et habitatMadeleine Aufrand
Marie Dourousset-Tillet
Thomas Lalire**Direction de l'Eau**

Laure-Anne De Biasi

Direction Planification et politiques d'agglomération

Vérène Saint-André

Direction de la Propreté

Béatrice Vandroux

Direction de la CultureSylvain Bouteille
Sylvie Senis**Direction Information et communication**

Cécile Prenveille

Direction Attractivité et relations internationales

Ouarda Hadid

Direction de la Voirie

Karine Lalo

Direction Assemblées et vie de l'institution

Florence Garcier

Service des Archives

Carol Demessieux

Service Documentation

Cécile Lardet

Geneviève Vazette

Direction Finances

Isabelle Durif

Direction Ressources humaines

Nicolas Liptak

Comité social du personnel

Nicole Albinana

Lyon Sport Métropole

Marina Debiesse

DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLÉ20, rue du Lac, CS 33569
69505 Lyon Cedex 03
Tél. 04 78 63 41 04rcoulange@grandlyon.com
cbarbier@grandlyon.com**Directeur de la publication**
Olivier Nys**Rédacteur en chef**

Pierre-Yves Collaud

Rédactrice en chef adjointe

Anne-Sophie Peyret-Rosà

Coordination et rédaction

Raphaël Coulange

Rédaction

Christian Barbier - Véronique Riffault

Crédit photos

Emma Arbogast

Crédit photo une de couverture

Eric Soudan

Crédits photos page 24

Emma Arbogast - Liliane Rodamel

Thierry Fournier

Conception graphique

In Média Res

Réalisation

Olivier Coët

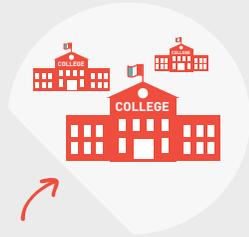
Impression

OTT imprimeurs



2016/2017

QUELLE RENTRÉE POUR LES COLLÈGES ?



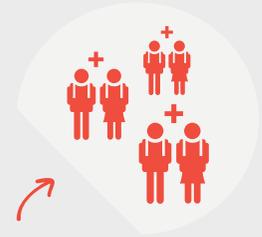
113 collèges

DONT 77 PUBLICS



63 666 collégiens

DONT 42 164 DANS LE PUBLIC



+ 5 800 élèves

D'ICI 2020



DES MOYENS LOGISTIQUES :
28 MILLIONS €/AN DE FONCTIONNEMENT



21 000

REPAS QUOTIDIENS
(DANS LE PUBLIC)

19 M€

POUR L'INFORMATIQUE



270 M€

DE TRAVAUX
(2015-2020)

500

OPÉRATIONS
EN 2016

DES MOYENS HUMAINS : 620 AGENTS

DONT :



370

EN CHARGE
DE L'ENTRETIEN

90

EN CUISINE



75

EN CHARGE
DE L'ACCUEIL

35

TECHNICIENS

145 000

C'est le nombre d'étudiants (dont 10% internationaux) qui, avec les 11 500 chercheurs et enseignants-chercheurs, font du territoire de Lyon le 2^{ème} site d'enseignement supérieur en France. Un succès qui doit autant à la qualité des formations qu'aux conditions d'épanouissement offertes aux étudiants. Marquant le rapprochement de la Ville de Lyon et de la Métropole sur le domaine universitaire, la campagne de bienvenue, lancée le 14 septembre, témoigne d'un engagement renouvelé de ces deux collectivités ; qu'il s'agisse du Pass culture ou de la Maison des Étudiants, incontournable pour connaître les bons plans et événements qui s'offrent à eux tout au long de l'année !

→ Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site www.lyoncampus.fr



Familles à énergie positive, faites équipes !

Le Défi familles à énergie positive est reconduit pour sa 7^{ème} édition. Objectif : réduire les consommations d'énergie de 8% dans son logement en agissant uniquement sur les gestes du quotidien. Le défi concerne tous les types de consommations d'énergie du logement sur la période du 01/12 au 30/04. Une équipe est constituée de plusieurs foyers. Elle est encadrée par un capitaine (ça peut-être vous !), formé par l'Espace Info Énergie de l'Agence Locale de l'Énergie, qui servira de relais et d'animateur. En participant, vous bénéficiez d'un accompagnement

pendant cinq mois (suivi des consommations, prêt d'un énergimètre, astuces pour consommer mieux et payer moins...). La moyenne atteinte par les familles lors des dernières éditions sur la Métropole de Lyon est de 15%, soit l'équivalent de 160 € économisés. Alors, prêts à relever le défi et constituer une équipe Grand Lyon Métropole ?

→ Pour en savoir plus, contactez Raphaël Youssoufian (Mission Énergie) : ryoussoufian@grandlyon.com ; Inscriptions jusqu'au 15 novembre sur www.rhone.familles-a-energie-positive.fr



Les équipes réunies Rhône et Métropole pour le défi 2014-2015 pourront témoigner de la convivialité de l'initiative !

Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel

Du 9 au 16 octobre, a lieu la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel (SMAM) sur la thématique : « L'allaitement maternel : une clé pour le développement durable ». Plusieurs Maisons du Rhône (MDR) participent à l'évènement, avec des ateliers et animations à destination des professionnels de la Protection Maternelle et Infantile et des parents ou futurs parents. L'objectif : informer, sensibiliser, échanger, renseigner et soutenir l'allaitement maternel. Lors de forums et rencontres, les parents et futurs parents pourront échanger

avec les professionnels des MDR (sage-femme, puéricultrice...) et partager leurs expériences et questionnements sur comment allaiter : comment savoir que bébé a faim ? Quelles positions pour installer bébé lors de la tétée ? Etc. Très souvent valorisée pour ses « bénéfices santé », la SMAM nous invite cette fois à explorer les aspects environnementaux, écologiques et économiques de l'allaitement.

✂ Retrouvez le programme complet et venez tester vos connaissances à travers un quizz sur Comète, rubrique « Développement solidaire et habitat ».

Suivez l'actualité juridique des collectivités territoriales

Avec « ID Veille », retrouvez les textes parus au Journal officiel, les textes parlementaires en cours d'examen, la jurisprudence, l'actualité RH... ID Veille est accessible depuis la page d'accueil du portail documentaire, sous forme de flash quotidien ou de récapitulatif hebdomadaire.

TESTER LE BÉNÉVOLAT POUR CHOISIR SON ENGAGEMENT

Le bénévolat est l'expression d'une société solidaire, soucieuse du lien social. Pourtant nombre de Grands-Lyonnais hésitent à s'impliquer, faute d'information sur le panel d'activités ou les modalités d'engagement dans le monde associatif. Pour ces raisons, le Conseil de Développement, en charge notamment du croisement des engagements civiques, et la direction de la Vie associative soutiennent auprès de leurs réseaux l'opération « Tous unis, tous solidaires ». Celle-ci vise à faciliter le passage à l'associatif via des découvertes pratiques, encadrées par des bénévoles. Le service de la Vie étudiante communiquera également sur cette démarche à l'automne, dans le cadre du salon de l'étudiant. Pour vivre cette expérience, il

suffit de s'inscrire depuis le 1^{er} septembre sur la plateforme www.tousunistoussolidaires.fr ; un site refondu avec les communicants de la Métropole. À travers différents filtres (durée, situation géographique, domaine et type d'activité), chacun peut, durant tout le mois d'octobre, essayer des offres et se faire une idée sur une future implication. L'année dernière, alors que cette opération ne durait qu'une semaine, le taux d'adhésion des 1500 participants a été de 40 %. Gageons que le cru 2016 transformera davantage d'essais encore !



Semaine Bleue : créons du lien !



✂ Découvrez l'ensemble du programme de la Semaine Bleue sur Comète, rubrique « Développement solidaire et habitat ».

Du 3 au 9 octobre, cette semaine nationale est l'occasion de créer du lien entre générations, sensibiliser l'opinion sur la place des personnes âgées dans notre société et informer sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées et leurs aidants. Les Maisons du Rhône de Lyon 6, Lyon 8, Francheville, Lyon 9 et Tassin participent à l'événement. Au programme des conférences : ateliers, forum sur le sujet des proches aidants, animations autour de la musique, la photo et la nutrition, mais aussi une « Scrabble partie » !



L'AGENDA

➔ 19 SEPTEMBRE

Le prochain Conseil de la Métropole se tiendra ce jour pour étudier les derniers projets de délibération.

➔ 20 SEPTEMBRE

Fabrice Calzettoni, de l'Institut Lumière, proposera aux agents une présentation complète de la programmation du 8^{ème} Festival Lumière. Pour rappel, cette édition, outre des hommages à Marcel Carné, Jean-Loup Dabadie et Buster Keaton, rendra hommage à Catherine Deneuve, nouvelle lauréate du Prix Lumière. Rendez-vous en salle du Conseil, de 12h30 à 13h30, le 20 septembre donc !

➔ 20 SEPTEMBRE

Nouvelle campagne de don du sang, toute la matinée à l'Hôtel de Métropole. Mobilisez-vous !

➔ 22 SEPTEMBRE

La 4^{ème} édition du forum « C'est tout com' » des communicants Propreté aura lieu de 9h à 12h à l'Usine de traitement et de valorisation énergétique de Lyon 7. La demi-journée réunira les communicants des communes en lien avec la direction de la Propreté pour travailler en ateliers et se tenir informés de l'actualité de la direction.

➔ 8 OCTOBRE

La « journée nationale des DYS » donnera lieu, à l'Hôtel de Région de Lyon Confluence, à un événement autour des dyslexies, dysphasies, dyspraxies, entre autres maladies en « dys ». Conférences, tables rondes, stands, présentations et bien d'autres choses seront proposées aux visiteurs durant toute cette journée ouverte à tous.

VOIR LA VILLE À TRAVERS LE NUMÉRIQUE :

LA MÉTROPOLE INTELLIGENTE SE CULTIVE

Données de masse, internet des objets, applis mobile, capteurs, nouveaux réseaux de communication, plateformes d'échanges... Si la ville intelligente s'appuie sur les potentiels offerts par les technologies numériques, ce sont les innovations d'usages, sociales, sociétales, économiques et de gouvernance qui constituent son cœur.

LA VILLE INTELLIGENTE, VASTE SUJET...

Pour aller plus loin, le service Documentation vous propose :

- Villes intelligentes, "smart", agiles : enjeux et stratégies des collectivités françaises - CGDD 2016. Stratégies et modes de gouvernance des collectivités : organisation du partenariat avec les différents acteurs, freins organisationnels et juridiques, modèle économique...

- L'An II de la smart city - Gazette des communes 25/04/2016.

Dossier consacré à la ville intelligente : portage politique, co-construction avec l'ensemble des acteurs, formation des agents, gestion des données.

- Les villes intelligentes : expériences françaises AMGVF/Vivapolis - 2015.

Démarches et réalisations de collectivités : gestion intégrée des réseaux, nouveaux services, mobilité et systèmes d'information multimodaux, lieux d'innovation collaborative, plateformes mutualisées de données...

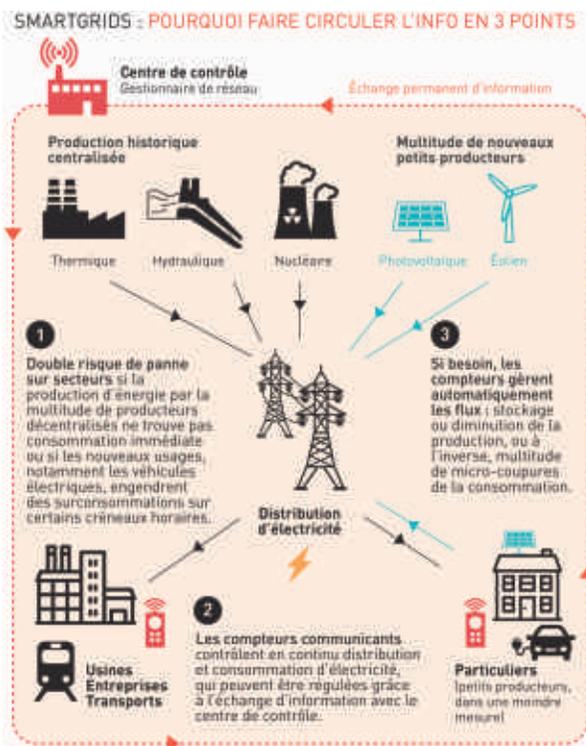
Les acteurs de la ville (collectivité, usagers, entreprises) voient leur rôle évoluer. Avec le décloisonnement de leurs secteurs d'action ou d'intérêt, les pratiques individuelles et collectives se transforment, et l'on observe des besoins de coopération inédits. Prenons l'exemple de la mobilité. Au-delà du service historique de transports en commun, la Métropole articule aujourd'hui une offre multimodale, intégrant les modes doux, des solutions privées et des solutions de pair à pair (Vélo'v, BlueLy, covoiturage, taxis). La Métropole assure cette coordination par l'intégration des données de mobilité du territoire et le développement d'outils intermodaux, tels que le site Onlymoov et l'application Optymod'Lyons. Les entreprises comme les particuliers font ainsi partie intégrante de l'offre de mobilité.

À travers les projets ville intelligente, la Métropole fait évoluer son action, teste des partenariats innovants et mets en place de nouvelles gouvernances. Les exemples de ce dossier, dans les domaines de l'énergie, de l'eau, de la relation aux citoyens et de l'éducation, illustrent cette action partenariale.

APPUYER L'INNOVATION DANS L'INITIATIVE PRIVÉE

LES « SMARTGRIDS »

Cette notion, que l'on traduit par « réseaux intelligents », est l'illustration parfaite de ce que les technologies du numérique peuvent apporter à l'offre commerciale de services. Alors, qu'est-ce qui rend un réseau « intelligent » ? Prenons l'exemple du réseau de distribution électrique :



Rendre les réseaux « intelligents » passe par un accompagnement de la Métropole. « La transformation des pratiques des entreprises et citoyens, l'articulation des multiples domaines concernés, la compréhension de l'impact sur le territoire... ça ne se fera pas que par l'initiative privée », explique Eymeric Lefort, directeur de la mission Énergie. La collectivité doit lancer la réflexion autour de la transition, comme ça a été le cas avec le projet *Transform*.

Comme d'autres pilotées par les services métropolitains, cette initiative a permis de mettre un territoire d'expérimentation, le quartier Part-Dieu, à disposition pour fédérer les acteurs de l'énergie autour du partage de données. Plus concrètement, la collectivité accompagne le

déploiement d'outils tels que les compteurs communicants, qui mesureront les consommations, faciliteront l'exploitation des réseaux et permettront la planification des usages. « Nous avons un rôle de facilitateurs, résume Eymeric Lefort, par notre accompagnement des innovations privées et le travail de sensibilisation que nous menons. En tant que concédant de la distribution publique d'énergie, la Métropole a la responsabilité de garantir le bénéfice collectif qui est retiré de cette évolution des modes de gestion. »

RÉNOVER LES MODALITÉS DE RÉALISATION DE NOS SERVICES

L'EXEMPLE DE « HUBLO »

Entretien avec Pierre Helle, responsable du système d'information eau potable :

« Hublo est un progiciel de supervision globale et continue de l'exploitation du réseau. Il regroupe les informations dispersées dans les différents outils de suivi d'exploitation. L'utilisation d'un tel outil « d'hypervision » d'un service d'eau potable est une première mondiale. Hublo appartient à la Métropole, mais il est exploité essentiellement par Eau du Grand Lyon, le délégataire du service, depuis le centre de pilotage. »



Dans quelle mesure Hublo relève-t-il du développement d'une ville intelligente ?

« L'idée d'Hublo est de rassembler sur un support cartographique les informations liées à la qualité de l'eau, aux interventions sur le réseau, fuites, données trafic, etc. Ces informations sont collectées depuis les bases de données préexistantes, mais aussi depuis les capteurs sur le ré-

seau, qui transmettent les données en continu et en temps réel, et depuis les compteurs connectés des usagers. Hublo relève donc bien de la circulation permanente de l'information qui caractérise la ville intelligente. Centralisée, cette circulation ouvre le champ des possibles : le logiciel pourrait par exemple tracer les mentions « eau potable » et « Grand Lyon » sur les réseaux sociaux, pour identifier et localiser des soucis sur le réseau d'eau avec toujours plus de réactivité... »

Quel est l'impact de cet outil intelligent sur le service d'eau potable de la Métropole ?

« Principalement une réactivité accrue, justement. Le centre de pilotage a une vision générale de l'état des infrastruc-

tures et opérations en cours qui permet de mieux planifier les interventions, voire de les anticiper pour éviter les incidents d'exploitation. Côté Métropole, le pilotage de la délégation de service public est d'autant plus efficace que l'on peut suivre la gestion du réseau en temps réel. Ce qui en fait aussi un outil de gestion de crise efficace. D'autre part, 5 500 capteurs devraient permettre, d'ici 2018, de localiser les fuites pour atteindre l'objectif de 15% de pertes maximum fixé par la Métropole. La phase 3 du développement d'Hublo prévoit, à terme, la génération automatique d'interventions par le logiciel. Moins de gaspillage, plus de rapidité et de fiabilité, et donc des factures en baisse... L'utilisateur s'y retrouve aussi ! »

RÉINVENTER LA PLACE DES CITOYENS DANS L'ÉLABORATION DES SERVICES

GUICHET NUMÉRIQUE

La ville intelligente, c'est aussi l'ambition d'une relation facilitée aux citoyens, aujourd'hui largement outillés et formés pour aborder leur environnement via le numérique. La Métropole se saisit notamment de cette possibilité avec le projet de « guichet numérique métropolitain ».

Qui ne s'est pas plaint d'un circuit administratif complexe qui renvoie le traitement d'une demande d'un guichet à un autre ? Le guichet numérique se propose de mettre l'accent sur le service plutôt que sur l'organisme qui le délivre. L'utilisateur se verra proposer un bouquet de services et informations liés à sa recherche, selon le moment, sa localisation et ses besoins (trouver une pharmacie de garde ouverte la plus proche de soi et le moyen de s'y rendre le plus rapidement, être alerté de l'avancement de son dossier, etc.). Le nouveau système proposera à la fois les services relevant de la Métropole, des communes, et des entreprises ou associations partenaires. L'utilisateur est ainsi orienté vers le service qu'il recherche, sans avoir à connaître, a priori, l'organisme qui assure la prestation.

Efficacité et implication

Ce projet, mené par la direction de l'Innovation numérique et des systèmes d'information, la direction Prospective et dialogue public, la mission Coordination territoriale et la DirCom, ne s'arrête pas à la dématérialisation de l'administration.

L'information transmise par l'utilisateur via le guichet numérique permettra aux agents opérationnels et d'accueil (métropolitains et communaux) d'avoir à disposition toutes les pièces des dossiers à traiter. Le temps de collecte et de traitement des documents ainsi dégagé pourra être réinvesti dans la recherche des solutions les plus pertinentes, le traitement des dossiers complexes et la diminution des délais de réponse. À terme, les utilisateurs devront même pouvoir contribuer directement à la définition de prestations publiques en participant à des consultations, expérimentations ou tests de nouveaux services. Cet été, après que la Métropole et six communes pilotes aient imaginé une première version du guichet numérique, les utilisateurs ont été interrogés pour choisir les services à mettre en œuvre en priorité. La sortie d'une version pilote du guichet est prévue pour le printemps 2017.



Le groupe projet, de gauche à droite : Gaëlle Lenoir, Fabrice Gallay, Grégory Blanc-Bernard, Etienne Loupias, Pierre Gréau, Erwan Le Luron et Caroline Richemont. Sans oublier un absent, Denis Pozzobon.

PRODUIRE UNE VILLE INTELLIGENTE INCLUSIVE : POUR ÉRASME, LA FIN JUSTIFIE LES MÉTHODOLOGIES

L'émergence de la ville intelligente se nourrit de l'innovation numérique et des nouveaux usages qu'elle engendre. Pour favoriser cette dynamique, la Métropole dispose d'un centre d'innovation numérique : Érasme, service au sein de la DINSI doté de locaux dédiés à la prospective au Pôle Pixel de Villeurbanne. Sa marque de fabrique ? Coproduire avec les usagers, en tant qu'experts de leurs quotidiens, dans l'expérimentation d'usages publics du numérique. Ses méthodes ? Christophe Monnet, responsable adjoint du service usages numériques Érasme, nous les a présentées.



Christophe Monnet dans l'Urban Lab d'Érasme, espace d'innovation.

LES MIX : INSPIRER LES USAGERS POUR TRANSFORMER

Ils consistent à repenser un lieu et réinventer son organisation avec la communauté qui l'anime. Le lieu lui-même est massivement investi sur un temps court par des participants bénévoles de tous horizons qui réfléchissent de façon créative à ses enjeux. Les idées formulées par des groupes, aiguillonnées par Érasme, sont réalisées avec des experts sous forme de prototypes, puis testées. Dans l'année qui vient, un collège et la Maison des étudiants seront ainsi « remixés » par leurs utilisateurs...

LES LABS : DÉMARCHES CONDENSÉES D'INNOVATION

Une équipe interne et des intervenants professionnels de compétences diverses sont mobilisés pour répondre à une commande et une problématique

précise. De manière accélérée, ils vont passer de la génération d'idée à la réalisation de solutions opérationnelles. Si les premières étapes durent quelques jours, les phases d'expérimentation des productions sont une affaire de mois, pour permettre l'inclusion d'utilisateurs finaux dans l'évaluation des tests.

➔ Pour en savoir plus : www.erasme.org
Les services de la Métropole désireux d'initier une démarche d'innovation ouverte pour leur projet de service sont invités à prendre contact via info@erasme.org

VILLE INTELLIGENTE SE CONJUGUE AVEC ÉDUCATION

Érasme appuie aussi l'innovation avec l'Espace Numérique de Travail (ENT) des collèges de la Métropole, « LaClasse.com », dont la troisième version est lancée ce mois-ci. Celle-ci prévoit notamment une interface en « responsive design » (comprendre que son affichage s'adapte à une tablette, un portable, etc.). Principalement un outil en ligne de vie scolaire accessible aux élèves, parents et enseignants, cet ENT est également le réceptacle des Classes Culturelles Numériques. Démarches de projet partagées et pluridisciplinaires visant des productions concrètes, elles font intervenir artistes et professionnels auprès de classes sur tout le territoire. Sur le projet « zérogaspi », par exemple, une « food designer » et des agents de la Métropole (diététicienne, éducateurs au développement durable, techniciens du tri) ont aidé les élèves à concevoir un dispositif évitant le gaspillage alimentaire, testé sur leurs camarades et lors d'une rencontre finale de tous les participants. Cette année, six classes sont proposées aux collèges. Avec tout ça, le numérique au collège aura parcouru du chemin depuis... ce que vous verrez en page suivante !



Rencontre festive pour conclure la Classe Culturelle Numérique « Zérogaspi ».

NUMÉRIQUE ET COLLÈGE, UNE VIEILLE HISTOIRE...

LES THOMSON T07/M05
DES SALLES INFORMATIQUE
D'ANTAN SONT AUJOURD'HUI
REPLACÉS PAR TABLETTES ET
PLATEFORMES EN LIGNES...



© Archives Communauté Urbaine de Lyon

De l'école maternelle au lycée, en passant par l'école primaire et les collèges, la question des équipements numériques se posent. Quels matériels ? Quels usages ? Comment intégrer l'informatique dans l'enseignement ? Où doit-on placer les curseurs ? Ces questions on se les était déjà posées hier, et hier c'était en 1985.

En 1985, le gouvernement français lançait le plan Informatique Pour Tous, pour initier 11 millions d'élèves à ce nouvel outil. Bon nombre d'écoles, collèges et lycées avaient donc été équipés, notamment de Thomson T07/M05 (pour soutenir l'industrie française) montés en nanoréseaux. Le plan n'atteint toutefois pas ses objectifs ambitieux en termes d'équipement et de formation des enseignants. Trente ans après, le chef de l'État a annoncé le lancement d'un plan Numérique pour l'éducation, avec à la clé un milliard d'euros d'investissement, pour doter les collèges français d'équipements informatiques mobiles cofinancés par les Départements. La mise en œuvre de ce plan dans les 113 collèges de l'agglomération lyonnaise revient donc à la Métropole.

LE NUMÉRIQUE VIA L'ÉDUCATION

Avec un PC fixe et un rétroprojecteur par salle

de classe, les collèges de la Métropole ont bénéficié d'un équipement conséquent. Pour 30 établissements, s'y sont ajoutées des classes mobiles (chariot mobile ou valise de 30 tablettes numériques). 20 autres seront équipés pour cette rentrée 2016-2017. Mais l'heure est maintenant à l'expérimentation : 450 collégiens, en 5^{ème} dans trois collèges (à Lyon 8^{ème}, Vaulx-en-Velin et Champagne au Mont d'Or), ont ainsi reçu, début 2016, une tablette individuelle. L'expérience se poursuit avec les nouvelles classes de 5^{ème}. Très présente sur le volet équipement, la Métropole l'est aussi sur le plan des usages. Seule collectivité à gérer en interne un Espace Numérique de Travail, accessible à tous les collèges du territoire, elle propose via cette plateforme des démarches éducatives innovantes (cf. encadré en page 10). L'enjeu est de taille : l'appropriation équitable, par tous les enfants, d'un médium informatique désormais utile dans tous les aspects de la vie.



L'équipe de l'unité Insertion, avec de gauche à droite : Isabelle Curtil, Chérinne Ouali, Véronique Martineau, Christine Fournier-Blousson, Claire-Marine Chapel, Manuel Marques-Fernandez, Emmanuelle Sommet, Marie-Agnès Suarez (absents : Pierre Rebillard et Agnès Cervetti)

LE VISAGE EXEMPLAIRE, CAR SOLIDAIRE, DE L'INSERTION

L'insertion met en contact des étudiants ou des publics éloignés de l'emploi avec le monde professionnel. En ce domaine, entre partage des savoirs et lutte contre les exclusions, le cap de l'action métropolitaine est clair : donner sa chance et tendre une main. Un credo décliné sur tous ses dispositifs existants.

Avec un jeune sur trois sans travail, la jeunesse est la première victime du chômage. Quant aux publics éloignés de l'emploi, ils ont besoin d'un accompagnement personnalisé pour retrouver durablement une activité. C'est en partant de ces deux constats que la direction des Ressources humaines a construit les piliers de son action. Le premier porte sur l'accueil d'un public sans expérience, afin de lui faciliter l'entrée sur le marché du travail. C'est la raison d'être des stages et de l'apprentissage.

Un stage, c'est utile... ou ce n'est pas un stage

C'en est fini des journées du toner(re) à la photocopieuse ! Les employeurs recrutant des personnes expérimentées, un stagiaire se doit de se frotter au métier auquel il se destine. C'est pourquoi, soucieuse d'un service public solidaire, l'unité Insertion de la direction des Ressources humaines a mis en place une démarche

spécifique. Chaque année, via un recensement annuel, il est procédé à une sélection des terrains de stages gratifiés, c'est-à-dire de plus de deux mois. « *Par ce moyen, nous vérifions l'adéquation entre l'attente du stagiaire (aspirant à la mise en application de connaissances) et l'activité temporaire proposée par le manager* » indique Isabelle Curtil, responsable de l'unité Insertion. Pour ce qui est des stages d'observation de collégiens ou de personnes qui se réadaptent à l'emploi, les choses s'organisent différemment. Si les candidatures spontanées sont toujours examinées avec bienveillance, un axe plus social est en cours de développement : afin de lutter contre les inégalités, il sera prochainement promu l'accueil d'une centaine d'élèves inscrits dans des zones d'éducation prioritaires. « *Via un travail avec la direction de l'Éducation, nous souhaitons faire découvrir nos valeurs et nos métiers à des jeunes dont les relations ne font pas, faute de réseau, appel à la Métropole* » précise Chérinne Ouali, conseillère emploi-insertion.

L'apprentissage : connaître le métier de l'intérieur

Puisque, selon les statistiques locales, 80% des apprentis décrochent une activité en 3 mois, l'autre champ d'intervention en faveur des jeunes concerne l'apprentissage. Contrat en alternance pour les 16-25 ans, l'apprentissage joue gagnant sur toute la ligne. Cela vaut pour l'apprenti qui, tout en touchant un salaire, obtient les gestes du métier et un diplôme ; pour le maître d'apprentissage (voir interview) ; ou encore pour la Métropole, qui révèle des aptitudes au management et prépare la relève de compétences en ayant formé un personnel tout de suite opérationnel. Cependant, compte tenu de la précarisation du monde du travail et la nécessité d'aider une population à se réappropriier des codes professionnels, la Métropole ne saurait limiter l'insertion aux seuls futurs diplômés. L'autre axe de son action vise le recrutement d'un public éloigné de l'emploi, avec les contrats aidés.

Reprendre pied dans le monde du travail

Le dispositif est simple mais exige de s'adapter à chaque parcours de vie. En quoi cela consiste ? En échange d'une activité d'une durée de 26 heures par semaine, le salarié bénéficie d'un accompagnement personnalisé pour mieux rebondir. « *Dans la mesure où les difficultés de mobilité sur le territoire, la garde d'enfants, l'absence de logement, voire l'état de santé font temporairement obstacle à un engagement dans une démarche de recherche d'emploi, l'accompagnement social est primordial* » explique Pierre Rebillard, référent pour la grande majorité des contrats aidés de la Métropole et qui, en lien avec les assistantes sociales, participe à la levée de freins vers l'activité durable. Quant au suivi professionnel, il se concrétise principalement par le développement des compétences sur le poste occupé, voire le projet professionnel. À cet effet, des ateliers à la rédaction de CV et lettre de motivation, des stages bureautiques, remises à niveau (français, maths) et même « français langue étrangère » ont été mis en place. Un travail de longue haleine. Devant la richesse du panel des actions d'insertion, force est de constater qu'à la direction des Ressources humaines, la solidarité, ce n'est pas une parole en l'air mais des réalisations exemplaires. Et aussi, grâce à la responsabilité managériale de l'encadrement autant que l'engagement citoyen de chacun, une volonté agissante.



Chiffres clés 2016 de l'insertion

- 650 stagiaires accueillis
- dont 150 gratifiés
- 57 apprentis
- 152 contrats aidés



Chérinne Ouali,
conseillère emploi-formation, livre les 4 clefs d'un stage réussi



- **Définition précise de la mission :** elle doit correspondre à un besoin identifié du service.
- **Vérification de la motivation du stagiaire :** au-delà du CV et de la lettre de motivation, un entretien est recommandé pour confirmer que les attentes stagiaire-tuteur se rejoignent.
- **Implication volontaire du tuteur :** l'encadrement d'un stagiaire est volontaire. Cela exige pédagogie, proximité, disponibilité et sens de l'organisation.
- **Préparation de l'arrivée du stagiaire :** accueil personnalisé, bureau, ordinateur, compte informatique, etc.

SERGE MONDON,
ADJOINT TECHNIQUE
À LA DIRECTION LOGISTIQUE,
PATRIMOINE ET BÂTIMENTS,
MAÎTRE D'APPRENTISSAGE
« PAR PASSION DU TRAVAIL
BIEN FAIT »



Pourquoi être devenu maître d'apprentissage ?

« *J'apprécie la compagnie de la jeunesse et j'ai le goût de la pédagogie. Pour l'activité de plombier-chauffagiste, la pratique est complémentaire à la théorie.* »

Quelles sont les qualités pour cela ?

« *Être à l'écoute, indulgent et rigoureux. Apprécier transmettre un savoir-être (ponctualité, sérieux) autant qu'une montée en compétences technique. Ne pas être rebuté par l'aspect administratif du reporting et des évaluations.* »

Vos satisfactions de maître d'apprentissage ?

« *Aider un jeune à se mettre sur les rails. Le voir gagner en autonomie et en maîtrise. Sentir qu'il peut prendre la relève. Et quand il décroche un contrat, c'est la cerise sur le gâteau.* »

LIAISON LYON-MONTRÉAL :

« L'AFFAIRE EST KETCHUP* »



Depuis le 17 juin dernier, Air Canada propose cinq liaisons hebdomadaires en période estivale et trois le reste du temps. Tout en favorisant l'essor de nouvelles collaborations entre les deux métropoles, cette ligne devient une escale pratique vers de nombreuses destinations d'Amérique du Nord.

Un pacte d'amitié lie depuis 36 ans Montréal et Lyon. Ce protocole de coopération a déjà produit de nombreux fruits. Qu'il s'agisse d'économie (mutualisation de bonnes pratiques en matière de start-ups et pôles de compétitivité), de relations universitaires (accueils d'étudiants) ou encore à travers les Entretiens Jacques Cartier. Pourtant, depuis la fermeture en 2009 après 15 mois d'exploitation du vol Lyon - New-York, l'aéroport de Lyon ne disposait plus de vols transatlantiques à l'année.

Une ligne directe, c'est beaucoup plus qu'une ligne directe !

C'est pourquoi, en même temps qu'une vingtaine de nouvelles lignes lancées cet été au départ de Lyon, l'aéroport Saint-Exupéry, via Air Canada, a œuvré à l'ouverture de la ligne Lyon-Montréal. Pour développer le trafic loisir mais aussi capter une clientèle d'affaires. « Cette liaison ambitieuse, compte tenu de la rapidité des formalités douanières et d'immigration sur le sol canadien, de faciliter les escales

vers des dizaines de destinations aux États-Unis, indique Marie-Astrid Bietrix, chargée de mission Stratégie et partenariats au service Attractivité. Elle prend exemple sur Lyon-Dubaï, servant de porte d'entrée sur l'Asie et amenant sur notre sol de plus en plus de touristes de cette région du globe. »

La promotion de Lyon en première ligne

L'ouverture de cette ligne aérienne a donné lieu à la visite d'une délégation grand-lyonnaise en terre canadienne. Ce voyage a permis de conforter le rayonnement de la cité des Gaules, ville à l'honneur de « Montréal en Lumière » du 23 février au 12 mars prochains. La gastronomie lyonnaise et la Fête des Lumières seront, en effet, présentées aux Montréalais avec la participation d'une quinzaine de chefs lyonnais et par la coproduction par deux artistes des deux métropoles d'une œuvre Lumière. Que les Grands-Lyonnais qui ne pourront l'admirer en début d'année prochaine se consolent, l'œuvre figurera au programme de la Fête des Lumières 2017 !

À L'OCCASION DU VOL INAUGURAL, LA DÉLÉGATION MÉTROPOLITAINE QUI S'EST RENDUE À MONTRÉAL A FAIT VALOIR LES ATOUTS DU TERRITOIRE. CHRISTOPHE MEUNIER, RESPONSABLE DU SERVICE RELATIONS INTERNATIONALES, TÉMOIGNE.



« Le projet urbain de Confluence, très innovant face au défi de la transition énergétique et du changement climatique, a été mis en avant, dans le cadre d'un forum international sur la Ville de demain. Ce déplacement a aussi été l'occasion de signer un protocole de collaboration entre les Offices de tourisme de Montréal et Lyon. Concrètement, cela se traduira par des échanges réguliers afin de partager connaissances, expertises et contacts. Sans oublier la mise en place d'un plan d'actions communes pour la promotion croisée de ces deux destinations. »



Arrivée du Boeing 767-300, parti de Montréal le 16 juin et arrivé le 17 juin à Saint-Exupéry

* expression québécoise signifiant « la situation est au mieux ».

COMMENT ?

« Comment se connecter au réseau en fibre optique ? »



Bruno Cuq est chef de projet Déploiement résidentiel au sein de la mission Aménagement numérique de la direction Innovation numérique et systèmes d'information. « J'ai un rôle de coordinateur entre les opérateurs, les communes, la direction de la Voirie... J'ai aussi la responsabilité du suivi et du contrôle du déploiement de ce réseau ».



Le très haut débit se déploie sur le territoire de la Métropole de Lyon. Il permet un accès à internet plus performant et de meilleure qualité. Cette technologie avancée passe par l'installation d'un réseau en fibre optique, c'est-à-dire un fil de verre qui, via un signal lumineux, véhicule une très grande quantité d'informations jusque chez vous. Cette fibre remplace l'ADSL dont le réseau, moins performant, est en fil de cuivre.

Pour les particuliers, les opérateurs de téléphonie privés se sont engagés, par convention, à déployer un réseau 100% fibre sur le territoire métropolitain, d'ici 2022. Si la Métropole n'investit pas dans ce réseau, elle accompagne son déploiement en jouant un rôle de facilitateur pour permettre, notamment, l'installation d'armoires de rue dans les communes. Elle intervient aussi pour obtenir, dans les meilleurs délais, les validations et les autorisations nécessaires aux travaux d'aménagement.

PASSER À LA FIBRE OPTIQUE

Comment un particulier doit-il procéder pour raccorder son domicile à la fibre optique ? La première démarche est de vérifier son

éligibilité. Pour ce faire les opérateurs privés proposent des serveurs que l'on peut interroger. En outre, La Mission Aménagement Numérique (MAN) gère un guichet unique pour répondre aux demandes émanant des mairies, des entreprises ou des particuliers. Si vous habitez un immeuble, il faut anticiper le raccordement en sollicitant le syndic de copropriété pour le faire inscrire à l'ordre du jour d'une assemblée générale.

QUESTION PRATIQUE

La fibre suit le même chemin que votre câble téléphonique. Lorsque votre immeuble est raccordé au réseau fibre il faut souscrire un abonnement en faisant jouer la concurrence. Pour une maison individuelle, si la ligne téléphonique est souterraine, le propriétaire doit fournir un passage en « bon état » dans les fourreaux existants. Dans le cas contraire, la réalisation d'une tranchée reste à sa charge. Si la ligne téléphonique est aérienne, la fibre optique empruntera sans problème la même voie.

➔ Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.grandlyon.com/projets/metropole-intelligente

INSERTION EN MAISON DU RHÔNE : SOCIABILISER AVEC L'ACTION SOCIALE

Avant l'été, Cliff Perrot faisait découvrir son métier de gestionnaire de salles à l'Hôtel de Métropole à Denise Pinard, travailleuse sociale en polyvalence. Ce mois-ci, nous sortons des coulisses pour découvrir l'activité de Denise, travailleuse sociale en polyvalence, au contact quotidien du public. En effet, à la Maison du Rhône (MDR) de Rillieux-la-Pape comme dans les autres, les agents sont en première ligne du service aux usagers dans les territoires.



VISITE GUIDÉE...

... ET SPORTIVE !

Denise annonce la couleur : pour comprendre son activité, il faut voir tous les métiers de l'action sociale exercés dans cette MDR principale. En tant que travailleuse sociale en polyvalence, elle est en effet amenée à traiter des dossiers aux problématiques très variées en lien avec ses collègues aux quatre étages du bâtiment. Toute la matinée, elle emmène donc Cliff à petites foulées dans les escaliers. Une fois les présentations faites dans différents bureaux, retour à l'accueil. Un premier guichet permet aux agents d'accueil d'orienter les personnes, par téléphone ou de vive voix. En l'absence de ligne de confidentialité, un deuxième accueil, dans un bureau derrière, permet de mieux identifier la demande et de donner un rendez-vous pour un accompagnement par les assistantes socio-éducatives telles que Denise.

CLIFF PERROT

Arrivé à la Métropole en octobre 2015, il gère la logistique des salles en s'appuyant sur une familiarité aux outils informatiques acquise dans une entreprise multinationale spécialisée dans le multimédia. Auto-didacte et mélomane, Cliff a entre-temps tenu un magasin de vente d'accessoires et instruments de musique. Il préfère maintenant entretenir cette passion en amateur, troquant le soir venu les équipements techniques de la Métropole contre sa guitare électrique.



CAVERNE AUX TRÉSORS

ÇA LAISSE BABA

Les rendez-vous pris, c'est dans son bureau que Denise rencontre les habitants. « *Le plus souvent, les demandes financières sont des portes d'entrée sur d'autres problèmes. On les aborde en apprenant à connaître les familles* ». Les peintures colorées aux murs, signées par Denise ou sa sœur, et la documentation abondante épinglée sur un tableau favorisent d'ailleurs des échanges ouverts et sereins. Dans un coin, une armoire imposante renferme les dossiers des familles suivies : 196 en 2015. Dessus, Cliff remarque des objets hétéroclites, indices de la dimension humaine du métier de Denise. Elle désigne une lampe orientale : « *une dame me l'a offerte en me disant que ça lui faisait penser à moi car " je fais des miracles "* ».



À L'AGENDA ? DES PRIORITÉS !

Faute de faire des miracles, Denise insiste : « *notre travail c'est de jongler entre les urgences et les nombreuses sollicitations* ». Celles-ci, spontanées ou émanant d'un dispositif, vont de la demande d'aide financière à l'insertion professionnelle, en passant par des problématiques comme les expulsions ou les violences conjugales. La mission sociale est vaste et repose sur l'évaluation globale d'une situation qui permet la mise en place d'un accompagnement adapté.

ANALYSER ET AGIR EN CONTINU

En exposant les circuits d'instruction de demandes de secours financier, Denise et sa collègue secrétaire Josette expliquent qu'il faut soutenir des gens qui vivent au jour le jour, avant de pouvoir les guider vers l'autonomie. En dépit de l'urgence, le travailleur social doit percevoir les malaises et risques de chaque situation. Dans le cas de l'évaluation d'un danger sur mineur par exemple, le délai imparti est très court pour recueillir, en lien avec les puéricultrices, les éléments familiaux, scolaires et médicaux. D'autant qu'il faut peser chaque mot de leur l'évaluation.



LES IMPRESSIONS ?

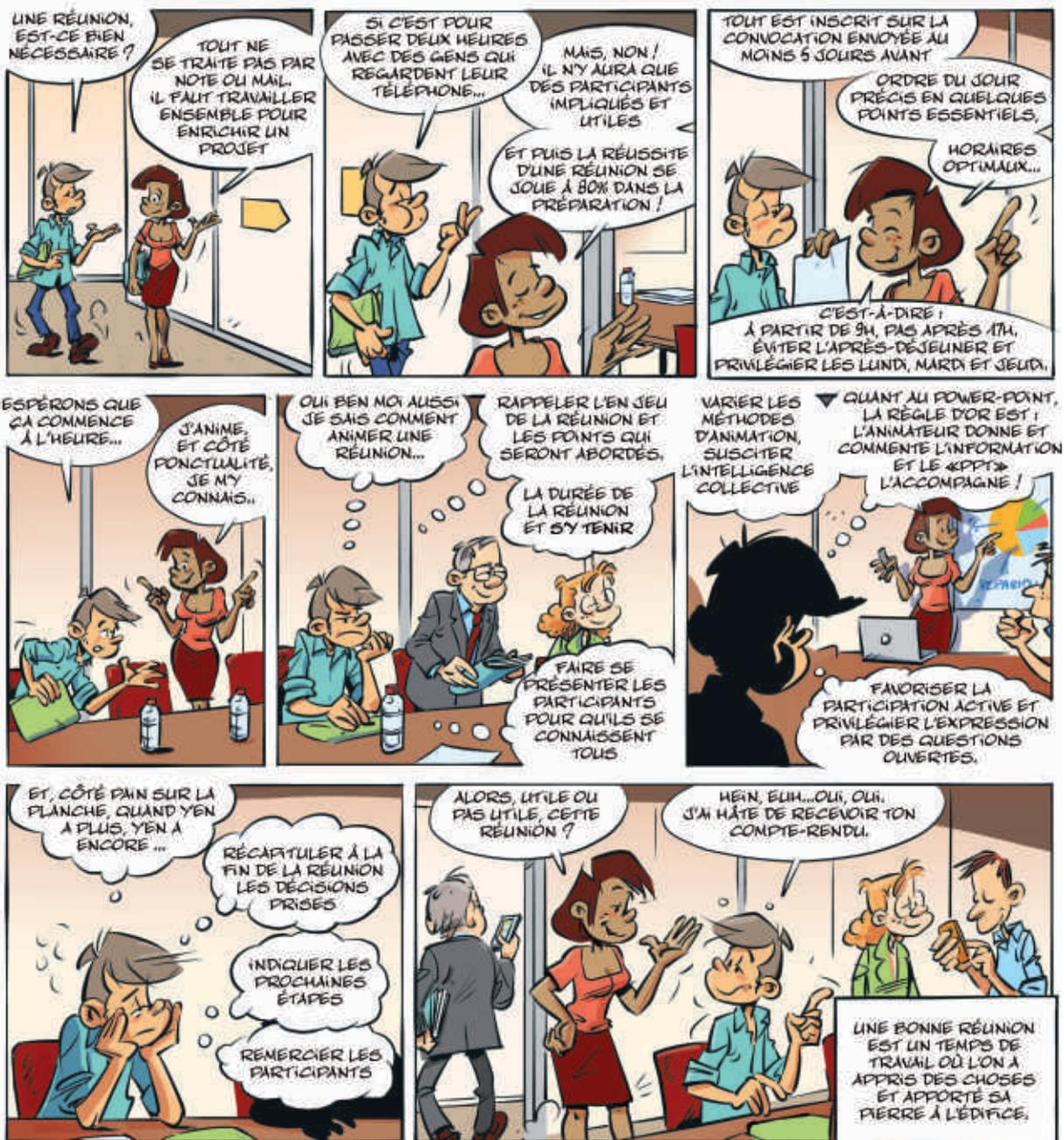
« *C'est du vital ici, résume Cliff avec raison. On connaît tous ce que font les assistantes sociales : protection de l'enfance, RSA, etc. Mais c'est autre chose de se rendre compte sur place de la complexité d'orienter les gens dans tous ces dispositifs, d'être à l'écoute face à des personnes en grandes difficultés... Et en plus, il faut aussi gérer ça avec une contrainte financière. Ça doit être difficile aussi au niveau humain. C'est important que des gens soient là, malgré tout et avec le sourire, pour ceux qui en ont besoin.* »

JOUER COLLECTIF, UNE NÉCESSITÉ

Au fil de la matinée et des différents sujets abordés, Denise souligne l'importance de l'échange avec les collègues, même entre deux portes. Important pour décompresser, c'est surtout une part essentielle du travail : pour discuter du traitement d'un dossier, de ses expériences, ou de ses connaissances réglementaires. « *Nous avons des casiers et bannettes pour faire passer un dossier dans les étapes de son instruction, mais je préfère toujours transmettre en main propre* ». Les nombreux allers-retours dans les escaliers de la MDR doivent donc être le secret de son inépuisable entrain !

ANIMER UNE RÉUNION : DE LA TECHNIQUE ET DE LA PRATIQUE

Une réunion très animée ne signifie pas forcément que la réunion a été bien animée. En la matière, s'il n'y a pas de recette magique, il existe toutefois quelques principes minimisant les risques de fiasco. Passage en revue des points essentiels garantissant de rendre le plus efficace possible ce temps de travail collectif.



« ON NE NAÎT PAS MÈRE, ON LE DEVIENT »



© Ben Jurdic / épicerie séquentielle

VALÉRIE ANDRES
SAGE-FEMME DE LA DIRECTION
PROTECTION INFANTILE ET
MATERNELLE

S AGE-femme, une vocation ou un tempérament ?

Depuis le ventre de ma mère qui aurait voulu être sage-femme, il a toujours été clair, non comme du liquide amniotique mais de l'eau de roche, que j'exercerai ce métier. Cette activité correspond assez bien à ma nature patiente et de bonne composition.

La grossesse est pasSAGE, comment l'accompagnez-vous ?

C'est d'abord un travail d'équipe car le suivi s'effectue avec des psychologues, des assistants sociaux, des médecins et des puéricultrices. Mais, comme chaque naissance est une métamorphose, le suivi est personnalisé. Via l'instauration d'une relation de confiance, je m'adapte à chaque parcours de vie.

SAGE est l'anagramme d'âges ; qu'est-ce que l'expérience vous a appris ?

À composer avec le temps. Savoir écouter les silences, les traduire pour que les femmes, les couples, expriment librement leurs émotions, c'est beaucoup de pratique.

La SAGE-femme, est-elle l'avenir de l'Homme ?

Plus que jamais. Je me situe au cœur des problèmes contemporains de santé publique. Avec la précarisation de la société, les familles sans couverture sociale, l'évolution de la parentalité, nous assurons désormais le suivi des grossesses jusqu'au 7^{ème} mois. Sans nous, nombre de femmes et de mères seraient laissées pour compte. Or, on ne naît pas mère, on le devient.

« SF » sont les initiales de SAGE-femme et de...

Sage-Flamme ! Et pas seulement à cause des Jeux Olympiques. Certes, je me sens passeuse de vie, mais c'est au quotidien que je travaille avec les notions d'envie, de désir et de lumière.

Une SAGE résolution de rentrée ?

N'en prendre aucune. Se remettre en question est un état d'esprit qui ne dépend pas du calendrier.

Un mesSAGE pour Le Petit Métropolitain ?

Continuer à me faire découvrir des personnalités qui, par leurs motivations, ont fait de leur passion un métier utile. Seul travailler avec plaisir est gage d'épanouissement. Le plus sûr moyen de donner le meilleur de soi.

Racontez et partagez votre quotidien de travail en photo



Pour cette rentrée métropolitaine, un concours photo va être proposé à tous les agents par le service Communication interne, sur le thème « Mon environnement de travail à la Métropole ». Que vous soyez initiés ou amateurs, saisissez l'occasion d'immortaliser ce qui vous permet (et ceux qui vous permettent) de mener vos missions !

- **3 thèmes**, pour montrer votre entourage humain, vos postes ou outils de travail, et les coulisses de votre travail.
- **2 photos**, maximum, à faire parvenir à la boîte concoursphoto@grandlyon.com du 26/09 au 10/11.
- **1 jury** pour déterminer les meilleures photos par thème.
- **Tous les agents** votent pour leur photo préférée courant décembre !

➔ Plus d'informations et règlement sur Comète.

Du nouveau sur les carrières et la rémunération

Les premiers décrets fixant les conditions de mise en œuvre du protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunération (PPCR) sont parus le 14 mai 2016. Des revalorisations salariales à compter du 1^{er} janvier 2016 seront effectives pour les agents concernés. Le dispositif est séquencé jusqu'en 2020.

Année	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Toutes catégories
2016	Transformation de primes en points d'indice pour les conseillers territoriaux sociaux-éducatif, les infirmiers, les puéricultrices et les cadres de santé.	Transformation de prime en points d'indice (6 points majorés) pour tous les cadres d'emplois.	<i>Pas de disposition en 2016</i>	Juillet : 1 ^{ère} augmentation du point d'indice : +0,6% Valeur du point : 4,65808 €
2017	Reclassement dans les nouvelles grilles de catégorie A Phase de transformation de primes en points d'indice pour toute la catégorie A (9 points majorés).	Reclassement dans la nouvelle grille de catégorie B 1 ^{ère} phase de la revalorisation.	Reclassement dans la nouvelle grille catégorie C à trois grades. Les agents de maîtrise principaux sont reclassés sur une échelle spéciale. Transformation de primes en points d'indice (4 points majorés).	Février : 2 ^{ème} augmentation du point d'indice : +0,6% Valeur du point : 4,68603 €

La mesure de transformation des primes en points d'indices permet d'augmenter le traitement indiciaire, qui sert de base au calcul des cotisations retraite, et donc, à terme, permettra l'augmentation des pensions.

Décès de Cyril Vulin Monjuvent



Au début du mois de juillet, Cyril nous a quittés et nous laisse tous dans une grande tristesse. Tous les collègues que tu as côtoyés en Maison du Rhône, à la direction des Finances du Département puis de la Métropole, saluent tes compétences, ton implication et ta bienveillance. Ces derniers mois, tu as forcé notre admiration devant ton courage et ton éternel optimisme face à la maladie. Tes qualités humaines et relationnelles, ta bonne humeur et tes traits d'humour vont nous manquer.



Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 16h et le jeudi de 8h30 à 17h
Fermé le mardi - Contact : Nicole Albinana - 04 78 63 41 76 - Comète : Rubrique "A la pause"

SPECTACLES

RADIANT BELLEVUE (THÉÂTRE)

- **Fleur de cactus** avec C. Frot



- **Le syndrome de l'écossais** avec T. Lhermitte et B. Campan
- **L'envers du décor** avec D. Auteuil et V. Bonneton
- **Momo** avec M. Robin et F. Berléand
- **Les faux Britishs**

RADIANT BELLEVUE (DANSE)

- **Les solistes du ballet de l'Opéra de Paris**

- **Angelin Preljocaj**

- **Rock the Ballet**

RADIANT (DIVERS)

- **François-Xavier Demaison**

OPÉRA DE LYON

- **L'enfant et les sortilèges** (opéra ludique pour enfants)

- **Jeanne au bûcher**

- **Une nuit à Venise**

MAISON DE LA DANSE

- **Carmen**

- **Y Ole**

- **Pixel**

ESPACE GERSON

- **Quand je serai grand** (spectacle enfants spécial vacances Toussaint)

- **Kamini : « Il faut que je vous explique »** (one man show)

- **Camil et Aurel**

HALLE TONY GARNIER

- **Les chevaliers du fiel**

- **Les Schtroumpfs**

BOURSE DU TRAVAIL

- **La candidate** (théâtre avec Amanda Lear)

THÉÂTRE CROIX-ROUSSE

- **Monsieur Croche** (théâtre musical)

MAISON DE GUIGNOL LYON 5^e

- **Guignol** « Même pas peur together ! »



Les bénéficiaires du COS doivent se munir impérativement de l'original et d'une copie de l'avis d'imposition 2016 portant sur les revenus 2015.

CESU

La dernière commande de CESU 2016 aura lieu le 07/10/16. Fournir l'avis d'imposition 2015 sur les revenus 2014 si vous ne l'avez pas déjà fait.

LIÉNAIRES HIVER

17 linéaires montagne sont proposés (vacances Noël, de Février et 2 semaines HS en mars) dans les mêmes conditions que les linéaires été.

Préinscriptions du 19/09 au 07/10. Retour arbitrages le 21/10 au plus tard. Remise en vente linéaires restants le 26/10.

SPORTS

Nouvelle saison sportive avec Lions Hockey Club, Asvel, Lou Rugby.



CIRQUE MEDRANO

À Lyon Confluence, Quai Perrache, du 08/10 au 04/12/16.

- 16 € au lieu de 32 € Tribune privilège
- 12 € au lieu de 28 € Tribune d'honneur
- 48 € pour 4 personnes Tribune privilège
- 10 € séances de 19h30, 20h00 et 20h30 placement libre sauf loges et or.



CHÈQUES-VACANCES 2017

La constitution des dossiers pour les chèques-vacances 2017 aura lieu du 1er octobre 2016 au 28 février 2017.

La participation du Comité Social est :

- pour la tranche 1 (ligne 14 de l'avis d'imposition de 0 à 950 €) de 50 %
- pour la tranche 2 (ligne 14 de l'avis d'imposition de 951 à 1750 €) de 40 %
- pour la tranche 3 (ligne 14 de l'avis d'imposition de 1751 à 2450 €) de 30 %
- pour la tranche 4 (ligne 14 de l'avis d'imposition de 2451 à 3550 €) de 20 %

Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org
Comète : Rubrique "A la pause" - Le site : www.lyonsportmetropole.org



REJOIGNEZ-NOUS !

Retrouvez-nous dès la rentrée à Lyon Sport Métropole pour démarrer l'année du bon pied dans un esprit dynamique, sportif et convivial.

L'association vous offre, à vous et votre famille (enfants et conjoint), les moyens

de pratiquer une multitude d'activités sportives à des prix attractifs.

Venez découvrir nos 26 sections : **aviron, badminton, pétanque, équitation, football, golf, gymnastique, jogging aventure, natation, escalade, pêche, boule lyonnaise, arts martiaux, plongée, randonnée, cyclo, ski alpin, ski**

de fond, ski nautique, sport mécanique, sports aériens, tennis, tennis de table, tir sportif, tir à l'arc et voile.

Le Club House vous accueille également tous les jours de la semaine pour partager de bons moments au 33bis cours Général Giraud Lyon 1.



Les négociations pour le RIFSEEP (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Suggestions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) ont débuté. Selon le décret de 2014, il a pour objectif de simplifier et d'uniformiser les différents régimes indemnitaires des agents du service public. Il doit se baser sur l'expertise des agents, qu'ils soient encadrants ou non. SAUF QUE, la Métropole a prévu 6 niveaux de versement pour cette prime, 5 sont réservés aux postes de management !

Bien évidemment, les agents qui ne seront pas éligibles au RIFSEEP sont pour la plupart les agents aux plus petites rémunérations ou en non adéquation avec le niveau d'étude ou les contraintes professionnelles ! Depuis janvier 2015, nous dénonçons les inégalités entre les agents issus du Département, issus du Grand Lyon et les nouveaux embauchés.

Nous revendiquons l'augmentation de la part grade et le versement des primes métiers. Le Directeur Général des Services de la Métropole affirme qu'il ne voit aucun problème à des régimes indemnitaires différents dans la même collectivité, y compris pour des agents exerçant la même fonction. Pourtant, nouvellement arrivé, cette personne risque de se voir attribuer le plus haut niveau du RIFSEEP ! Dans ce contexte d'inégalités, de restructurations de services, les agents de terrain sont sans arrêt sollicités et malmenés. C'est leur expertise qui est exploitée, c'est leur sens du service public qui permet (malgré les postes non pourvus, un management toujours plus exigeant, des procédures toujours plus lourdes) de maintenir un service public de qualité ! Nous refuserons de valider cette nouvelle iniquité pour les agents !

Syndicat CGT des territoires de la Métropole - Cgt.cg@grandlyon.com - Adresse postale : 3 rue des Cuirassiers - 04 78 63 47 24
Local syndical provisoire : 142, avenue de Saxe - <https://www.facebook.com/cgtgrandlyonmetropole>
Syndicat CGT Grand Lyon - STEP CI - UGICT CGT - Immeuble Grand Lyon Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers



La loi Travail adoptée fin juillet s'inscrit dans un mouvement continu depuis 30 ans pour privilégier **la culture du dialogue social dans l'entreprise. Que retenir ?**

La CFDT a défendu **le renforcement des droits des travailleurs et l'affirmation du dialogue social** permettant de concilier la compétitivité des entreprises (pour l'emploi en France) et les intérêts des salariés, en faisant confiance aux acteurs de terrain pour trouver les solutions adaptées face aux mutations : partage de l'information pour un diagnostic partagé, négociation par la voie du mandatement. En l'absence de délégué syndical le mandatement d'un élu du personnel ou d'un salarié permet de participer aux négociations.

De nouveaux droits sociaux : Créer des droits adaptés aux bouleversements du marché du travail, comme l'encadrement des forfaits-jours des cadres (droit à la déconnexion, etc.) et le CPA, compte personnel d'activité qui bénéficiera à tous dès l'âge de 16 ans comprenant le compte formation, le compte pénibilité permettant de partir plus tôt en retraite, auquel s'ajoute un nouveau compte d'engagement citoyen. Pour les agents des collectivités territoriales la loi sécurise la mise à disposition de locaux syndicaux et elle augmente de 20% les heures de délégation syndicale.

Syndicat CFDT - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 26 - cfdt@grandlyon.com
cfdtmetropoledeleyon.com - [Facebook.com/cfdtmetropoledeleyon](https://www.facebook.com/cfdtmetropoledeleyon)



PPCR : Ou en sommes nous ?

Le 6 juillet, le CSFPT examinait 12 projets de textes parmi lesquels 3 projets de décrets concernant les fonctionnaires de catégorie C et B ainsi que les agents de maîtrise. Dix-neuf amendements qui ont été défendus par l'UNSA ! Lors de la séance plénière en présence de la ministre Annick Girardin, face au refus d'intégrer les agents de maîtrise en catégorie B, l'UNSA a tapé du poing sur la table, dénonçant un projet « low cost » pour les territoriaux. Cette rénovation a été discutée en amont dans le cadre d'un groupe de travail avec la DGCL dédié qui s'est réuni en mai et en juin. Or, à ces occasions, toutes les organisations syndicales siégeant au CSFPT, sauf la CFDT, ont fait part à la Ministre de leur volonté de voir les 62 000 agents de maîtrise intégrer la catégorie B. "Le protocole PPCR n'a pas vocation à maintenir des catégories C atypiques", ce principe pénalisera et bloquera de fait les autres catégories C insiste l'UNSA Territoriaux. Hormis la CFDT qui a soutenu le gouvernement, tous les syndicats ont voté contre les deux textes. Le P.V sera mis en ligne sur notre site www.unsa-territoriaux.org

UNSA Grand Lyon - Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers
69003 Lyon - 04 69 64 58 23 - unsa@grandlyon.com



Nouveau blog dédié au COS. Le COS, c'est du passé.

Le COS dans sa version actuelle n'est pas satisfaisant et ne fait pas l'unanimité. Depuis le 27 mai, nous avons ouvert un BLOG qui lui est entièrement dédié. Par le biais de sondages, questions / réponses, communication des votes de chacun des administrateurs siégeant lors des conseils d'administration, nous serons les porte-paroles de vos revendications et suggestions.

Pour un COS du FUTUR...

Inscrivez-vous et ensemble, faisons bouger les choses !
cos-cgcmetropledeleyon.blogspot.fr

Information importante : ce blog est abrité à l'extérieur de la Métropole via Google, ce qui garantit l'anonymat de chacun et sa totale indépendance.

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon - Immeuble Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 41
cgc@grandlyon.org - Blog : cgcmetropledeleyon.blogspot.fr



Le dialogue social à la CFTC : "négociation d'abord, médiation ensuite, grève s'il le faut... et alarme sociale autant que nécessaire"

Pour la CFTC, les relations sociales doivent reposer sur un dialogue social continu et

constructif. La CFTC a fait le choix de pratiques syndicales aussi éloignées que possible de l'affrontement systématique, préférant la confrontation des points de vue et leur éventuelle conciliation dans la **négociation**. La négociation est constitutive de l'identité CFTC. Mais il arrive que la négociation échoue ou qu'elle ne parvienne pas à se mettre en place : c'est le conflit social. La CFTC souhaite relancer la nécessité d'une réelle **participation** des agents à la vie de leur service et à l'organisation du travail. La CFTC prône également le renforcement du droit des agents et de leurs représentants à **être informés** régulièrement de la situation et des évolutions de la collectivité pour peser à temps sur le processus de décision.

Syndicat FNACT-CFTC - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 42 - cftc@grandlyon.com



Etat d'urgence sociale

La 49-3 : déni de démocratie sociale. FO dénonce l'adoption de la Loi Travail par le recours à l'article 49-3 !

Le parlement a adopté le 21 juillet une loi qui demeurera entachée de son caractère

antidémocratique ! Loi « qui va donner plus de droits aux salariés » dixit Valls.

Ce conflit dure depuis avril 2016 et malgré les mobilisations, le gouvernement est resté sourd aux propositions faites par FO qui pouvaient permettre « Une sortie par le haut ».

Remise en cause des accords de branche donc des conventions collectives, suppression de la médecine du travail, référendum d'entreprise... autant de mesures qui ouvrent d'autres brèches demain comme la remise en cause du statut de la fonction publique.

FO promet de reprendre la mobilisation en septembre.

Syndicat FO - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 78 63 47 27 - fo@grandlyon.com



Loi El Khomri !

Adoptée le 21/07/2016, cette loi comporte 123 articles dont certains avec des répercussions sur la FPT.

Article 7 et article 34 ter, relatifs à l'égalité et la citoyenneté, prévoient les mêmes dispositions que la loi du 13/07/83 pour la lutte contre le sexisme

« aucun agent public ne doit subir d'agissements sexiste »

Article 44, le CPA, mise en œuvre du Compte Personnel d'Activité pour chaque agent public (gestion des droits à formation et droits sociaux). Les conditions d'utilisation, la portabilité seront légiférés par ordonnance prochainement.

Un accompagnement de l'inaptitude physique est aussi prévu afin d'améliorer les droits et congés pour raison de santé.

Article 98, la formation des contrats aidés. Aujourd'hui très présents dans les grandes collectivités comme la Métropole de Lyon, ces agents pourront bénéficier de formation financées, tout ou partie, par le CNFPT.

FA-FPT - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 78 63 47 25 - Fax : 04 26 99 38 95 - fafpt@grandlyon.com



Avant-propos : SUD adresse ses sincères condoléances à la famille de notre collègue David da Silva Lopes.

Emprunts toxiques de la Métropole et du Département : Ils ont osé ! Un chèque de

425 millions d'euros d'argent public aux banques ! La majorité des élus a accepté les conditions des banques compromises dans l'évasion fiscale ! La presse du 25 avril 2016 nous apprend que Gérard Collomb (Métropole de Lyon) et Christophe Guilloteau (Département du Rhône) viennent de signer un chèque de 425 millions d'euros d'indemnités anticipées pour mettre un terme aux emprunts toxiques souscrits auprès de Dexia par l'ancien président du Département Michel Mercier au début des années 2000. Il s'agit du plus gros hold-up réalisé sur les finances publiques locales par des banques ! Ces indemnités représentent près du double du capital restant dû pour ces emprunts (soit 217 millions d'euros en avril 2016).

SUD - 125 rue Garibaldi 69006 Lyon - 06 25 30 22 64 sud@grandlyon.com - Adresse postale : Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon



FSU - 1 esplanade François Mitterrand 69002 Lyon 07 63 26 53 23 - FSU@grandlyon.com - Adresse postale : Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon



UNICAT - 06 10 94 47 08 - unikatmetropole@grandlyon.com

TEMPS FORTS À LA MÉTROPOLE

CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX RETRAITÉS 2016

Le 6 juillet au Musée gallo-romain.



AMITIÉ FRANCO- ALLEMANDE,

avec l'accueil
pendant un mois
d'étudiants-
stagiaires de
Leipzig.



NOUVELLE POUPONNIÈRE POUR L'IDEF

L'été a permis au personnel de l'IDEF
de prendre ses nouveaux quartiers,
inaugurés le 15 septembre.



NUITS DE FOURVIÈRE... À LACROIX-LAVAL !

Le domaine a accueilli cette
année 66 représentations de cinq
cirques, dont le Circus Ronaldo.
Au total, le festival a enregistré
136 000 spectateurs.